



Liberté • Egalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MISSION REGIONALE D'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE  
HAUTS-DE-FRANCE  
DU CONSEIL GENERAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

La Présidente  
de la mission régionale  
d'autorité environnementale  
Hauts-de-France  
à

Unité départementale du Hainaut  
aurélien.gibault@developpement-  
durable.gouv.fr

Lille, le 21 mai 2019

Objet : **Projet d'une unité de valorisation de pneumatiques usagés de l'entreprise  
RE.NO.VA sur la commune de Ferrière-la-Grande  
Information sur un avis tacite de l'Autorité Environnementale**

N° d'enregistrement Garance : n° 2019-003482

Monsieur,

L'autorité environnementale a été saisie le 15 mars 2019 pour émettre un avis sur le projet en  
objet

Aucun avis de l'autorité environnementale n'a été expressément produit dans le délai de deux  
mois suivant la saisine.

Je vous informe de l'absence d'observations de l'autorité environnementale sur le projet. Le  
présent courrier pourra être joint au dossier d'enquête publique.

Cette information sera publiée sur le site internet de la MRAE Hauts-de-France.

La Présidente  
de la mission régionale d'autorité environnementale  
Hauts-de-France

Patricia Corrèze-Lénée

Copies : Préfecture de département du Nord